



INSTITUT DE FORMATION DES INFIRMIÈRES PUÉRICULTRICES IFIP

Livret d'accueil

**Institut de Formation des Infirmières Puéricultrices
IFPS**

**CHU de Grenoble–Alpes
CS 10217**

38043 Grenoble Cedex 09

Secrétariat IFIP

☎ : 04 57 04 12 81

@ : contact-puer@chu-grenoble.fr

Version juin 2026

Toute l'équipe de l'IFIP vous souhaite la bienvenue à l'Institut de Formation des Professionnels de Santé (IFPS).

Plusieurs informations pratiques sont nécessaires pour faciliter votre intégration et nous espérons que ce livret d'accueil vous aidera.

Bonne rentrée !

Table des matières

L'IFPS	4
Ouverture du bâtiment.	4
Accueil	4
Affichage.....	4
L'IFIP	4
Les Bibliothèques Universitaires (BU)	5
Impression de documents	5
Services sur le campus	5
Scolarité	6
Règlement intérieur.....	6
Carte d'étudiant	6
Certificat de Scolarité.....	Erreur ! Signet non défini.
Suivi administratif.....	6
Communication administrative et pédagogique	6
Panneaux d'affichages	6
Courrier	7
Echanges mails et téléphone.....	7
Outils numériques en formation.....	7
Accès planning et support de cours	7
Codes de connexion	7
Utilisation du matériel informatique	7
Activités pédagogiques.....	7
Stages	8
Suivi médical	8
Représentants des étudiants	9
Vie Pratique.....	9
Logements.....	9
Parking	9
Sécurité incendie	9
Restauration	9
Aux restaurants Universitaires.....	9
Au self du personnel du CHUGA	9
Salle hors sac de l'IFPS :	9
Douches	9

Quelques points de repère

L'IFPS

L'IFPS est situé sur le site du campus universitaire : 175 Avenue Centrale 38400 Saint Martin d'Hères.

L'IFPS est accessible par deux entrées : l'une est située côté Tramway (arrêt les Taillées Universités), l'autre est située côté Intermède (restaurant universitaire).

Dans ce bâtiment, cohabitent plusieurs formations :

- Au RDC : Médecine, Pharmacie
- Au 1^{er} étage : Institut de Formation des infirmières Puéricultrices, Institut de Formation des Cadres de Santé, École des Infirmiers Anesthésistes et de Bloc Opératoire.
- Au 2^{ème} étage : Institut de formation des manipulateurs en électroradiologie médicale, Institut de formation des masseurs kinésithérapeutes, Maïeutique.
- Au 3^{ème} étage : Institut de formation en soins infirmiers.

A tous les étages, vous trouverez :

- Côté du tramway, les bureaux administratifs et pédagogiques.
- Côté de l'Avenue Centrale, les salles de cours et amphithéâtres.

Ouverture du bâtiment.

Le bâtiment est ouvert du lundi au vendredi de 7h 30 à 18h. La sortie est possible jusqu'à 20h00, heure de mise sous alarme du Bâtiment.

ATTENTION : à partir de 18h, la sortie est définitive. Vous ne pourrez plus accéder au bâtiment.

Accueil

Le point d'accueil est situé au rez-de-chaussée, à côté du foyer des étudiants.

Les salles de cours sont accessibles uniquement par une carte magnétique professionnelle réservée aux personnels des instituts. En fonction des disponibilités, certaines salles de cours peuvent être ouvertes aux étudiants pour travailler au calme. L'information est affichée à l'accueil au RDC.

Les salles sont mutualisées pour l'ensemble des formations présentes dans le bâtiment mais les cours pour les étudiantes puéricultrices ont lieu fréquemment au 1^{er} étage (salle 102) et dans les amphis du RDC.

Affichage

Les informations diverses sont situées au Rez-de-chaussée :

- Un panneau est réservé pour les associations.
- Un panneau pour les différentes manifestations culturelles et sportives.

L'IFIP

L'IFIP est situé au 1^{er} étage de l'IFPS. Les cours auront lieu la plupart du temps dans les locaux de l'IFPS.

Occasionnellement, les cours peuvent avoir lieu sur d'autres sites :

- Soit sur le site Santé de l'UGA Domaine de la Merci à la Tronche.
- Soit sur d'autres secteurs de l'UGA, sur le campus universitaire de Saint Martin d'Hères.

Vie universitaire

Les Bibliothèques Universitaires (BU)

Les bibliothèques universitaires de l'Université Grenoble Alpes sont accessibles aux étudiants puéricultrices pour réaliser leurs recherches documentaires et pour bénéficier des services proposés aux usagers.

Les BU vous proposent de nombreux services pour réussir vos études : prêt de documents, espaces de travail en groupe (à réserver), photocopieurs, prêt de matériels informatiques (casques audios, tablettes, ordinateurs portables, visioconférence...), assistance informatique, ateliers de méthodologie, formations à la recherche documentaire, prêt entre bibliothèques, suggestion d'achats, numérisation à la demande, etc.

Pour plus de renseignements sur les heures d'ouverture, le fonctionnement et les activités de la BU : <https://bibliotheques.univ-grenoble-alpes.fr>

Impression de documents

Une imprimante est disponible au RDC de l'IFPS pour les étudiants.

Services sur le campus

Différents sites internet permettent de découvrir les services proposés aux étudiants, via les liens ci-dessous :

- Le portail étudiant de l'UGA : <https://etudiant.univ-grenoble-alpes.fr/>
- CROUS : <https://www.crous-grenoble.fr/>

Vie scolaire

Scalarité

Pour toute demande administrative, vous pouvez vous adresser au secrétariat de l'IFIP (bureau 138)

- Ligne directe 04.57.04.12.81
- Adresse mail : contact-puer@chu-grenoble.fr

Règlement intérieur

Il régit la vie à l'IFPS et à l'IFIP. Il est validé par les instances et est distribué aux étudiants en début d'année. Il donne lieu à émargement valant engagement à le respecter et le mettre en œuvre.

Carte d'étudiant

Deux cartes vous seront délivrées à la rentrée :

- Une carte UGA : La carte d'étudiant est délivrée en début d'année par l'Université Grenoble Alpes après la finalisation de votre inscription universitaire. Celle-ci est organisée fin août - début septembre.
- Une carte CHUGA : délivrée uniquement aux étudiants non employés du CHUGA. Elle donne accès au self du personnel du CHUGA. Elle ne donne pas accès aux parkings du CHUGA.

Suivi administratif

L'Institut doit pouvoir vous joindre en cas de besoin, vous devez obligatoirement signaler tout changement d'adresse, de numéro de téléphone ou d'adresse mail auprès du secrétariat de l'IFIP.

Communication administrative et pédagogique

Panneaux d'affichages IFIP

Des panneaux d'affichages sont disposés au 1^{er} étage.

Côté formateur (informations pédagogiques) :

- Calendrier de l'alternance
- Les résultats du diplôme d'état.

Si les étudiants donnent l'autorisation d'afficher leurs noms en début de formation :

- Calendrier des stages nominatif
- Trombinoscope
- Composition groupe
- Noms des délégués de promotion

Côté salle de cours (informations diverses) :

- Annonces diverses : logement, travail (postes à pourvoir) etc...
- Congrès, journées professionnelles

Courrier

Tout document à destination des membres de l'équipe est à remettre au secrétariat qui fera suivre.

Vous pouvez également le déposer dans le casier mural situé dans le couloir administratif du 1^{er} étage, à côté du panneau d'affichage.

Echanges mails et téléphone

Après autorisation de l'ensemble des étudiants, sur la diffusion des coordonnées personnelles, la plupart des informations seront transmises via l'adresse mail personnelle. A défaut, l'adresse mail UGA sera systématiquement utilisée.

Outils numériques en formation

Accès planning et support de cours

Votre planning de cours est consultable sur l'application My Komunote :

Les cours dispensés par les intervenants et les documents nécessaires à votre formation seront à consulter sur la plateforme UNESS formation : <https://cockpit.uness.fr/accueil>

Une information sera faite par les formateurs en début d'année et des tutoriels seront mis à votre disposition.

Codes de connexion

Lors de votre inscription universitaire, un code Agalan et un mot de passe provisoire vous seront envoyés à l'adresse mail personnelle mentionnée lors de votre inscription.

Le code Agalan vous donnera accès à internet en WIFI au sein de l'UGA.

Une adresse mail UGA est générée lors de votre inscription à l'UGA : prenom.nom@univ-grenoble-alpes.fr

L'inscription à l'IFIP vous donnera accès à une adresse mail CHUGA initiale-prenom-nom@chu-grenoble.fr via le secrétariat de l'IFIP.

Si problème d'accès WIFI contacter le service informatique de l'UGA par mail : help@univ-grenoble-alpes.fr

Utilisation du matériel informatique

En signant le règlement intérieur de l'IFPS-IFIP, vous vous engagez :

- À respecter le matériel mis à votre disposition
- À limiter l'utilisation à des fonctions de formation
- A ne pas modifier les paramètres de l'ordinateur
- A signaler tout dysfonctionnement au secrétariat.

Activités pédagogiques

Une information sera faite par les formateurs en début d'année et des tutoriels seront mis à votre disposition.

Stages

Les stages des étudiantes infirmières en Puériculture sont gérés par le cadre responsable des stages ainsi que par le secrétariat. Les modalités vous seront présentées à la rentrée par la responsable des stages.

Les lieux de stages proposés par l'IFIP couvrent toute la région Rhône Alpes Auvergne. Les étudiants peuvent en proposer sur d'autres régions.

Pour toute question ou problème concernant les stages, vous devrez vous adresser :

- Au cadre responsable des stages,
- Au secrétariat de l'IFIP,
- A votre référent pédagogique.

Suivi médical

Le suivi médical pendant votre formation est assuré par votre médecin traitant.

En cas de problème de santé en cours de formation, vous pouvez échanger avec votre référent pédagogique ou la directrice pédagogique qui peut vous guider dans certaines décisions (aménagement de formation, possibilité d'interruption, etc.). Certains services peuvent être contactés pour solliciter de l'aide :

- Centre de santé universitaire, 180 Rue de la Piscine, 38400 Saint-Martin-d'Hères, 04.76.82.40.70
- Service médico-psychologique universitaire, 8 place du Conseil National de la Résistance, 38400 Saint-Martin-d'Hères 04.56.58.82.70
- Centre national d'appui à la qualité de vie des étudiants en santé (CNA) : Numéro vert 0800 724 900

Le directeur adjoint, référent Handicap, pourra solliciter le service de la médecine du travail du CHUGA en fonction des différents besoins.

Pour les étudiants en situation de handicap, certains services peuvent être contactés :

- Le SAH (service accueil handicap) de l'UGA : <https://handicap.univ-grenoble-alpes.fr/fr/menu-principal/amenagement-des-etudes/amenagement-des-etudes-838823.kjsp>
- La MDPH (Maison Départementale des personnes handicapées) de l'Isère : <https://mdphenligne.cnsa.fr/mdph/38>

Frais de scolarité

Les frais de scolarité pour l'année 2026-2027 s'élèvent à 7 000 €.

Une première facture vous sera envoyé début janvier 2027 pour un montant de 2 330 € et une seconde en septembre 2027 pour un montant de 4670 €.

Votre participation à la vie de l'IFIP

Représentants des étudiants

Chaque année, les étudiants élisent des délégués ainsi que des suppléants qui siègent dans les différentes instances de l'Institut.

Les modalités de ces élections vous seront présentées par l'équipe pédagogique dans les premiers jours suivant votre entrée en formation.

Vie Pratique

Logements

Des résidences étudiantes sont disponibles sur le campus universitaire :

- <https://www.crous-grenoble.fr/logement/residence-ouest/>
- <https://www.adele.org/residence/ville/saint-martin-d-heres/logement-etudiant>
- <https://www.twenty-campus.com/fr/residences/twenty-campus-saint-martin-dheres/>
- https://www.leboncoin.fr/recherche?text=location%20%C3%A9tudiante&locations=SAINT-MARTIN-D%27HERES_38400_45.1838_5.75444_3697_5000

Parking

Il est important de privilégier les transports en commun car il y a peu de parkings autour de l'IFPS : <https://www.reso-m.fr/>

Les places de stationnements sont limitées sur le campus universitaire. Un parking se situe en face de l'IFPS de l'autre côté de l'avenue centrale. ATTENTION aux effractions et vols dans les véhicules.

Vous disposez également de portiques pour attacher vos vélos de chaque côté du bâtiment.

Sécurité incendie

Des panneaux de consignes incendie et de plan d'évacuation sont affichés à chaque étage. Vous devez en prendre connaissance. Les couloirs et escaliers doivent rester libre d'accès.

Restauration

Aux restaurants Universitaires

Le restaurant le plus proche est L'Intermède.

Le paiement se fait par carte bleue ou via la carte IZLY. Pour en savoir plus : <http://www.crous-grenoble.fr/restauration/izly-nouveau-paiement-restauration/>

Au self du personnel du CHUGA

Il est situé au rez-de-chaussée bas de l'hôpital Michallon ouvert aux étudiants entre 11h30 et 14h30. Vous pouvez créditer votre carte magnétique hospitalière à la borne avec votre carte bancaire à tout moment ou à la caisse des régies au moment du repas. Pour des raisons d'hygiène, l'accès au self impose la tenue de ville. Vous pouvez aussi apporter votre repas.

Salle hors sac de l'IFPS :

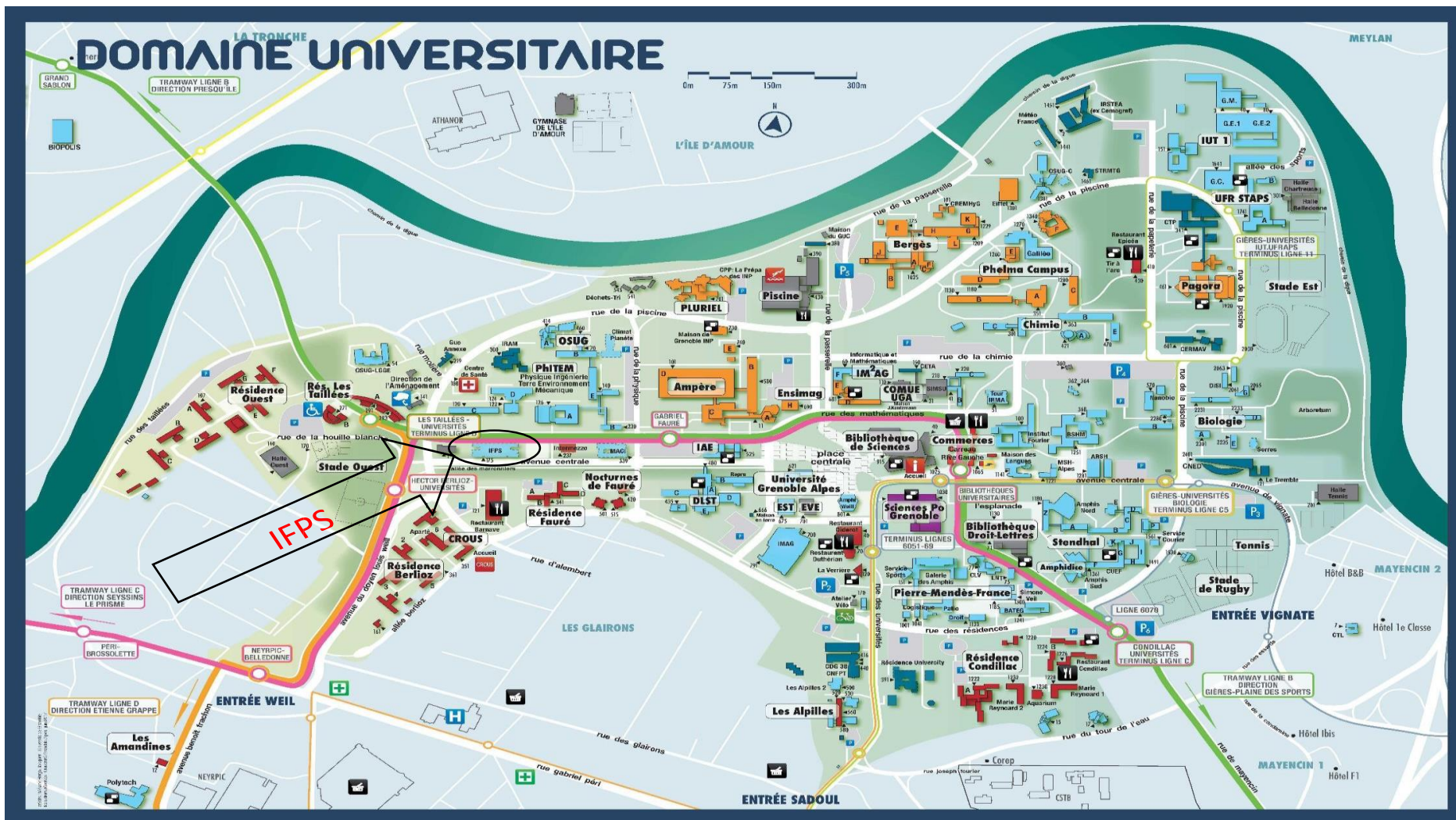
Elle se situe au RDC de l'IFPS (en face Amphi 2). Elle est destinée à la prise de repas et est équipée de micro-ondes et de distributeurs de denrées et de boissons.

Il est interdit de manger et d'emporter des gobelets dans les salles de cours et dans les amphis.

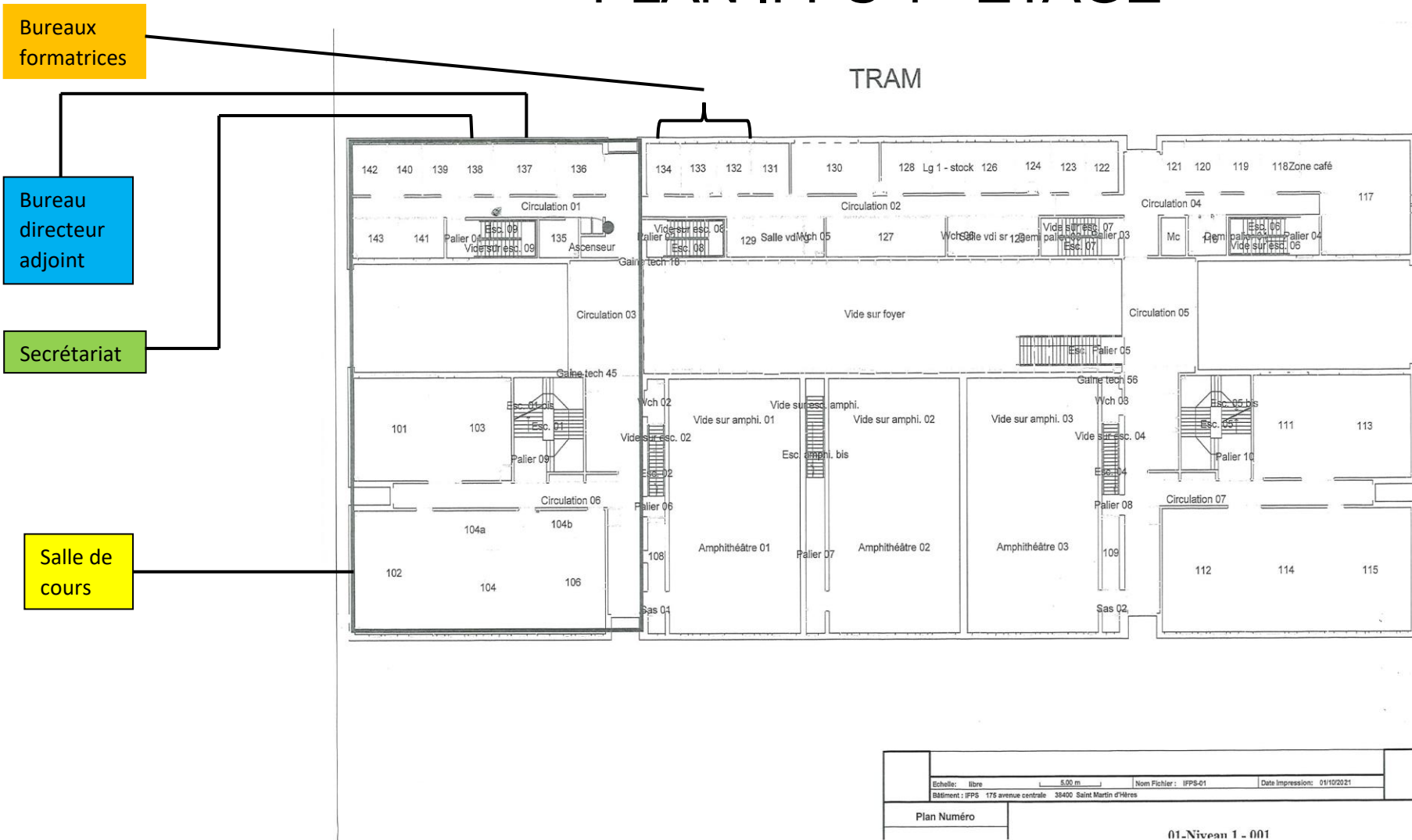
Douches

2 douches sont à disposition au rez-de-chaussée, derrière l'amphi 3.

PLAN CAMPUS



PLAN IFPS 1^{er} ETAGE



Mémento assistance informatique

MA MESSAGERIE NE FONCTIONNE PAS

Ma messagerie Zimbra ne s'ouvre pas :

■ Je vérifie qu'Internet fonctionne.

■ Je m'assure de bien entrer mes identifiants.

Je ne reçois pas de messages :

■ Je teste en m'envoyant un message.

■ Je m'assure que mon quota n'est pas dépassé.

■ Je vérifie que mes messages sont bien triés par date.

■ Je vérifie mes filtres, le dossier Spam, la Corbeille.



MA MESSAGERIE NE FONCTIONNE PAS

Je n'arrive pas à envoyer de messages :

■ En cas de message d'erreur reçu, je vérifie si l'adresse du destinataire est correcte.

■ Je vérifie les coordonnées si j'ai utilisé mon carnet d'adresses.

Je ne reçois/n'ouvre pas les documents attachés :

■ Je teste avec un autre navigateur.

■ Je vérifie le format/extension du document reçu.

■ J'enregistre la pièce jointe sur mon ordinateur avant de l'ouvrir.



INTERNET NE FONCTIONNE PAS

■ Dans le cas d'une connexion en wifi sur un ordinateur portable, je vérifie si le wifi de mon ordinateur est bien activé.

■ Si le wifi est activé, je vérifie la connexion de l'ordinateur à wifi Campus ou à eduroam (j'utilise mes identifiants habituels pour me connecter).

■ Je vérifie s'il s'agit bien d'un problème avec Internet, ou d'une erreur survenue sur un logiciel en particulier. Pour faire le test, j'ouvre mon navigateur (Firefox par exemple), et je vais sur : www.univ-grenoble-alpes.fr



INTERNET NE FONCTIONNE PAS

■ Dans le cas d'une connexion en filaire, je vérifie l'état de ma connexion à l'aide de l'icône dans la barre des tâches :

■ Votre connexion est établie, Internet devrait fonctionner.

■ Votre connexion rencontre un problème.

■ L'ordinateur n'est pas connecté au réseau.

■ Si l'ordinateur semble ne pas être connecté au réseau, je vérifie le branchement du câble réseau à l'ordinateur et à la prise réseau murale.



PANNE INFORMATIQUE 1ERS REFLEXES

Je tente une déconnexion/reconnexion.

Je redémarre mon ordinateur.

Pour éliminer des pistes, je teste sur un autre ordinateur (ou sur un autre navigateur).

Je demande à mes collègues s'ils rencontrent le même problème.

Je note le message d'erreur éventuel.

J'AI PERDU MES IDENTIFIANTS

Je peux retrouver mes identifiants en cliquant sur le lien « mot de passe oublié » lorsque je me connecte à intranet.univ-grenoble-alpes.fr

■ Si je rencontre des difficultés pour récupérer mes identifiants, je peux contacter l'assistance en écrivant à help@univ-grenoble-alpes.fr en précisant mes nom, prénom et ma date de naissance.



MON ORDINATEUR NE DÉMARRE PAS

Je vérifie les branchements entre l'ordinateur et la prise murale et entre les périphériques (écran, clavier, souris, etc.).

■ Si j'utilise une rallonge ou une multiprise, je vérifie qu'elle soit bien allumée et/ou branchée à la prise murale.

■ Je vérifie que l'écran est bien allumé.



JE NE PEUX PLUS IMPRIMER

Je vérifie que l'imprimante est bien configurée sur mon ordinateur.

■ Je m'assure que l'imprimante est bien allumée et je regarde s'il y a un message d'erreur sur l'imprimante.

■ Je m'assure que les bacs de l'imprimante contiennent du papier.

■ Je m'assure, le cas échéant, d'avoir encore du quota d'impression.

■ J'essaie d'imprimer sur une autre imprimante ou depuis un autre ordinateur.



INFORMATIONS IMPORTANTES À DONNER LORS D'UNE DEMANDE D'INTERVENTION

■ Je précise mon lieu de travail (bâtiment, bureau).

■ Je communique un numéro de téléphone sur lequel je suis joignable.

■ Je donne le maximum d'informations sur le problème rencontré (démarches effectuées avant de rencontrer le problème, messages d'erreur, copie d'écran, date ou heure du problème, etc.).



ASSISTANCE INFORMATIQUE Personnels UGA

Du lundi au vendredi

8h30 à 12h00
13h30 à 17h00

04 57 42 13 13



help@univ-grenoble-alpes.fr
services.informatiques@univ-grenoble-alpes.fr

ADRESSE MAIL POUR ASSISTANCE INFORMATIQUE : help@univ-grenoble-alpes.fr